

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 28 mai 2024
19 heures 00**

AS/CR

N° 003143

Urbanisme -
Convention de
servitudes entre la
commune d'Apt et
ENEDIS.

Publié le :

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le 28 mai 2024 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 21 mai 2024, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjointe), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à M. Elhadji NDIOUR, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS, M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Cédric MAROS, Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER, Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY

ABSENTS EXCUSÉS : M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Considérant, les demandes de régularisation formulée par l'Office Notarial Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY 4 route de Vignières quant à la convention de servitude objet de la présente.

Considérant, qu'une convention de servitude a été signée sous seing privé le 8 août 2022 pour la parcelle CN n° 0291 au lieu-dit TIRASSE pour le passage d'une ligne électrique souterraine de 400 Volts.

Considérant, la nécessité de soumettre la convention de servitudes au conseil municipal aux fins de la réitérer par acte notarié.

**LE CONSEIL
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Prend acte, des dispositions et des caractéristiques de la convention ci-annexée à la présente établie avec ENEDIS le 8 août 2022 pour la parcelle CN n° 0291 au lieu-dit TIRASSE pour le passage d'une ligne électrique souterraine de 400 Volts.

Approuve, les dispositions et les caractéristiques de ladite convention.

Dit, que la Commune d'Apt ou ses ayants droits en tant que propriétaire des parcelles objet de la présente sera dégagé de toute responsabilité à l'égard d'ENEDIS, pour les dommages qui viendraient à être causés de son fait aux ouvrages faisant l'objet de la présente à l'exclusion de ceux résultant d'un acte de malveillance de sa part.

Mande, Madame le Maire aux fins de procéder à toutes démarches utiles et nécessaires afin de négocier, conclure et signer en vue d'établir les actes authentiques nécessaires afin de régulariser et officialiser la convention de servitude et notamment pour donner procuration à tout collaborateur de l'office de collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 Route de Vignières.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M. Yannick BONNET



LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY